



1

Aperçu

L'OMC a pour objectif général d'aider ses Membres à utiliser le commerce pour relever les niveaux de vie, créer des emplois et améliorer les conditions de vie des populations. Elle administre le système mondial de règles commerciales et aide les pays en développement à renforcer leurs capacités commerciales. Elle offre aussi une enceinte permettant à ses Membres de négocier des accords commerciaux et de régler les problèmes commerciaux qui les opposent.

TABLE DES MATIÈRES

Message de la Directrice générale Ngozi Okonjo-Iweala	6
Gros plan:	
Treizième Conférence ministérielle	10
Évolution et perspectives du commerce mondial	12
Processus de sélection du Directeur général	16
Exemples de réussite du commerce mondial	18
L'année en bref	22



Message de la Directrice générale Ngozi Okonjo-Iweala

Il y a 30 ans, dans le cadre des Accords du Cycle d'Uruguay, l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce a fait place à l'OMC. Cette organisation réinventée avait un objectif clair, énoncé dans son accord fondateur: tirer parti du commerce mondial pour relever les niveaux de vie, créer de meilleurs emplois et promouvoir le développement durable.

Depuis la création de l'OMC, l'ouverture et la prévisibilité des marchés internationaux, ancrées dans les règles et normes de l'Organisation, ont joué un rôle déterminant dans le renforcement de l'économie mondiale. Les pays riches et les pays pauvres ont bénéficié d'une amélioration de la croissance, du pouvoir d'achat et de la stabilité macroéconomique. Le commerce a contribué à sortir 1,5 milliard de personnes de l'extrême pauvreté.

Néanmoins, le système commercial mondial connaît aujourd'hui des perturbations inégalées depuis la Seconde Guerre mondiale. La coopération multilatérale elle-même est remise en question.

Si le volume du commerce des marchandises et des services a augmenté de 2,9% et 6,8%, respectivement, en 2024 (principale période couverte par le présent rapport), le tableau semble très différent pour 2025. À la mi-juillet, moment de la rédaction du présent rapport, dans le contexte de nouvelles annonces concernant les droits de douane, les économistes de l'OMC ont revu à la baisse – de près de trois points de pourcentage – les prévisions de croissance du volume du commerce des marchandises et prévoient désormais une contraction de 0,2% en 2025. Cela montre que, malgré la forte incertitude

entourant les politiques, le commerce continue d'afficher une résilience remarquable – et bienvenue. Les risques de détérioration n'en restent pas moins nombreux.

Les signes potentiels de fragmentation du commerce mondial constituent un motif additionnel de préoccupation. Une fragmentation le long des lignes géopolitiques aura des conséquences négatives pour la croissance économique mondiale et ce sont les économies à faible revenu qui subiront les pertes de bien-être les plus importantes.

Les perturbations actuelles ont ceci de positif qu'elles ont rappelé à de nombreux gouvernements, entreprises et ménages pourquoi la prévisibilité des conditions commerciales, qu'ils avaient fini par considérer comme acquise, était si précieuse. Elles ont aussi suscité un regain d'estime pour la stabilité que l'OMC continue d'apporter au commerce mondial: en dépit de toutes les

mesures commerciales introduites depuis le début de l'année 2025, les conditions tarifaires fondamentales de l'Organisation, basées sur le principe de la nation la plus favorisée, sous-tendent environ 74% du commerce mondial de marchandises.

Il est essentiel, pour les Membres de l'OMC, de consolider ces fondations et de s'appuyer dessus pour que le commerce continue de bénéficier aux populations et à la planète.

L'OMC a un rôle important à jouer en tant qu'instance au sein de laquelle ses 166 Membres peuvent tous partager leurs préoccupations commerciales et proposer des solutions. Les comités de l'Organisation qui s'occupent des normes et règlements techniques en matière de santé et de sécurité protègent la sécurité des consommateurs tout en permettant aux Membres de réduire autant que possible les frictions commerciales. D'autres comités s'emploient à accélérer la circulation transfrontières des marchandises, à promouvoir le commerce

des services, à protéger la propriété intellectuelle ou à rendre les processus de passation des marchés publics plus ouverts, plus transparents et plus concurrentiels. Le commerce mondial ne se limite pas aux droits de douane, loin de là – et l'OMC non plus.

Le présent rapport examine les travaux menés en 2024 et au début de 2025 par les conseils et comités de l'OMC chargés de superviser la mise en œuvre des Accords de l'Organisation et de négocier de nouveaux

accords.

L'événement principal de l'année dernière a été la treizième Conférence ministérielle de l'OMC, qui s'est tenue en février à Abou Dhabi. À cette occasion, nous avons accueilli deux nouveaux Membres: les Comores et le Timor-Leste. La Conférence a confirmé l'attachement des Membres à un programme de réforme tourné vers l'avenir pour l'Organisation. Elle a aussi permis de prendre des décisions importantes

L'OMC a un rôle important à jouer en tant qu'instance au sein de laquelle ses 166 Membres peuvent tous partager leurs préoccupations commerciales et proposer des solutions.

concernant l'amélioration de l'assistance aux économies en développement et aux pays les moins avancés en voie de reclassement, ainsi que la prorogation du moratoire relatif aux droits de douane sur les transmissions électroniques transfrontières et du Programme de travail sur le commerce électronique.

Un autre résultat important de la CM13 a été la conclusion des négociations relatives à l'Accord plurilatéral sur la facilitation de l'investissement pour le développement. Ce nouvel accord vise à permettre aux signataires – en particulier aux économies en développement – d'attirer plus facilement des investissements étrangers, dans le but de favoriser le développement durable. Les parties à l'Accord, qui représentent plus des trois quarts des Membres de l'OMC, ont demandé que celui-ci soit intégré au cadre juridique de l'Organisation, mais il n'y a pas encore de consensus à ce sujet.

Par ailleurs, les négociations concernant un accord plurilatéral distinct sur le commerce électronique se sont achevées en 2024. Cet accord, qui compte déjà plus de 70 coauteurs, constituerait le tout premier ensemble de règles de base mondiales sur le commerce électronique. Ses parties souhaitent, elles aussi, intégrer ce texte au corpus de règles de l'OMC, mais ici encore, le consensus reste difficile à atteindre. J'exhorte tous les Membres à examiner de nouveau les avantages offerts par ces deux accords, qui contribueraient à moderniser le corpus de règles de l'OMC et à stimuler la croissance économique, sans être contraignants pour les Membres qui ne se sentent pas prêts à les signer.

En ce qui concerne l'agriculture, les Membres ne sont pas parvenus à faire des progrès décisifs avant ou pendant la CM13. Les négociations se poursuivent à Genève sous la direction d'un nouveau Président, Ali Sarfraz Hussain (Pakistan), dans le but de faire avancer les travaux sur tous les

piliers des discussions avant la quatorzième Conférence ministérielle (CM14), qui se tiendra en mars 2026 au Cameroun.

Les Membres cherchent aussi à faire fond sur les progrès qu'ils ont accomplis en ce qui concerne la réforme du système de règlement des différends. À la demande du Président du Conseil général, l'Ambassadeur Saqer Abdullah Almoqbel (Arabie saoudite), la Présidente de l'Organe de règlement des différends, l'Ambassadrice Clare Kelly (Nouvelle-Zélande), a engagé des consultations informelles discrètes avec les Membres sur la manière de faire avancer ces travaux.

En attendant, les Membres continuent d'utiliser activement le système de règlement des différends. L'année dernière, 10 nouveaux différends ont été engagés. Peut-être plus important encore, les Membres choisissent de plus en plus de chercher des solutions négociées ou de se conformer aux rapports des groupes spéciaux. En 2024, six différends ont été officiellement réglés: trois ont fait l'objet de solutions mutuellement convenues; deux ont été suspendus par la partie plaignante; et dans un différend, la partie défenderesse a informé le Groupe spécial, après l'établissement du rapport de ce dernier, qu'elle avait pleinement mis en œuvre les décisions de l'ORD.

Point éminemment important, nous sommes extrêmement proches de l'entrée en vigueur de l'Accord sur les subventions à la pêche, le premier accord de l'OMC centré sur la durabilité environnementale. Seules quelques ratifications sont encore nécessaires pour que cette accord prenne effet et commence à avoir des retombées bénéfiques sur les stocks de poissons marins et les moyens de subsistance dans les communautés côtières du monde entier. Le Fonds de l'OMC sur la pêche se tient prêt à apporter un soutien technique et financier aux économies en

développement dès que l'Accord entrera en vigueur, afin de les aider à améliorer la gestion de la pêche et à mettre en œuvre les nouvelles disciplines.

Répondre aux besoins des économies en développement reste un aspect central des travaux de l'OMC. Si les Membres s'efforcent de réformer les règles pour mieux soutenir l'intégration et le développement économiques, l'Organisation s'emploie aussi à remédier aux contraintes du côté de l'offre qui entravent la participation au commerce.

L'Initiative Aide pour le commerce met à l'honneur l'aide au développement liée au commerce, qui est aujourd'hui affectée par des réductions de l'aide au sens large. Grâce au Cadre intégré renforcé et au Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce, l'OMC aide les agriculteurs, les artisans et les entrepreneurs des économies en développement à exporter vers le reste du monde – et le présent rapport met en avant certains exemples récents de réussite.

Une priorité connexe consiste à autonomiser les femmes pour leur permettre de bénéficier du commerce mondial. À la CM13, le Secrétariat de l'OMC et le Centre du commerce international ont conjointement lancé le Fonds pour les exportatrices dans l'économie numérique. Ce fonds multidonateurs a déjà invité les entreprises dirigées par des femmes à postuler pour obtenir des dons, une assistance technique, une formation, un mentorat et un accès aux réseaux afin qu'elles puissent renforcer leurs capacités d'exportation et se développer au moyen du commerce international et de la numérisation.

L'OMC dispense également une formation aux fonctionnaires gouvernementaux des économies en développement afin de les aider à mieux comprendre les Accords de l'Organisation, ce qui est essentiel pour élaborer des politiques

visant à tirer un meilleur parti des possibilités commerciales. Plus de 7 000 fonctionnaires ont participé à ces activités de formation en 2024 et plus de 10 000 participants ont achevé des cours d'apprentissage en ligne, l'Afrique ayant de nouveau enregistré le taux de participation le plus élevé.

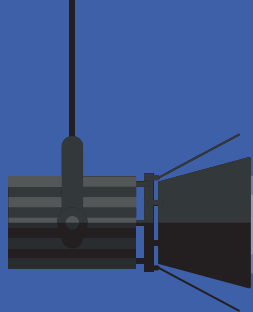
Une autre initiative intéressante a été lancée l'année dernière: le Programme de jeunes leaders pour le commerce. Huit jeunes ont été sélectionnés parmi plus de 2 000 candidats pour apporter un regard neuf aux débats sur le commerce et rapprocher la jeunesse des travaux de l'OMC. Un nouveau groupe a déjà été constitué pour cette année.

Enfin, je tiens à remercier les Membres de l'OMC qui, en 2024, m'ont reconduite au poste de Directrice générale pour un second mandat, lequel commencera le 1^{er} septembre 2025. Je leur sais gré de leur confiance. Je reste entièrement déterminée à travailler avec tous les Membres pour appuyer les mesures qu'ils prennent en vue de réformer l'Organisation et de la repositionner de manière à répondre à l'évolution des besoins au XXI^e siècle.

Un autre aspect positif de la crise actuelle est que les Membres se penchent enfin sur certaines critiques valables faites au système commercial, qui n'avaient jusqu'à présent pas reçu l'attention qu'elles méritaient. J'espère que nous pourrions saisir cette occasion pour mener à bien les réformes profondes nécessaires à l'établissement d'un système commercial multilatéral plus inclusif et plus équitable, en commençant par assurer le succès de la CM14.



DRE NGOZI OKONJO-IWEALA
DIRECTRICE GÉNÉRALE



GROS PLAN

Treizième Conférence ministérielle

Le 2 mars 2024, les Membres de l'OMC ont conclu la treizième Conférence ministérielle (CM13) à Abou Dhabi par l'adoption d'une déclaration ministérielle définissant un programme de réforme de l'Organisation tourné vers l'avenir. Les Ministres ont également adopté plusieurs décisions ministérielles visant, entre autres, à renouveler l'engagement de disposer d'un système de règlement des différends pleinement opérationnel et qui fonctionne bien et à améliorer l'utilisation des dispositions relatives au traitement spécial et différencié (TSD) pour les pays en développement et les pays les moins avancés (PMA). Ils sont aussi convenus de poursuivre les négociations dans tous les domaines où il n'a pas été possible de parvenir à une convergence à la CM13.

Cette session de la Conférence ministérielle a rassemblé près de 4 000 Ministres, hauts fonctionnaires chargés des questions commerciales et délégués des 164 Membres de l'OMC et observateurs auprès de cette dernière, ainsi que des représentants de la société civile, des milieux d'affaires et des médias internationaux. La Conférence, qui devait initialement se tenir du 26 au 29 février, a été prolongée dans un dernier effort pour obtenir des résultats sur les différentes questions en jeu.

La DG Okonjo-Iweala a remercié les Membres pour les efforts qu'ils avaient déployés en vue de parvenir à une convergence sur des questions difficiles et dans un contexte mondial d'incertitude économique et géopolitique. « Nous avons travaillé d'arrache-pied cette semaine. Nous sommes parvenus à des choses importantes et nous n'avons pas réussi à en terminer d'autres. Cependant, nous avons largement fait évoluer ces travaux. Dans le même temps, nous avons réalisé des avancées majeures pour l'OMC et jeté les bases pour la suite », a-t-elle déclaré.

Dans leur déclaration, les Ministres se sont engagés à préserver et à renforcer la capacité du système commercial multilatéral, au centre duquel se trouve l'OMC, de relever les défis commerciaux actuels. Ils ont également souligné la place centrale de la dimension développement dans les travaux de l'Organisation.

Les Membres ont reconnu l'importance des services, qui génèrent plus des deux tiers de la production économique mondiale et représentent plus de la moitié des emplois. Ils ont encouragé les organes de l'OMC à poursuivre leurs travaux pour examiner et mettre à profit tous les enseignements tirés pendant la pandémie de COVID-19 et élaborer des solutions efficaces et rapides dans la perspective de pandémies futures.

S'agissant du règlement des différends, les Membres ont reconnu les progrès accomplis en vue de disposer d'un système de règlement des différends pleinement opérationnel, qui fonctionne bien et qui soit accessible à tous les Membres. Les Ministres ont donné pour instruction aux fonctionnaires

d'accélérer les discussions, de faire fond sur ces progrès et de travailler sur les questions non résolues (voir page 120).

Les Ministres ont appelé à une amélioration de l'assistance technique destinée aux pays en développement et aux PMA afin d'aider ces pays à s'occuper des questions sanitaires et phytosanitaires (SPS) et des obstacles techniques au commerce (OTC). Ils ont aussi demandé instamment que la mise en œuvre des dispositions relatives au traitement spécial et différencié (TSD) en faveur des économies en développement et des PMA soit améliorée. « Il s'agit d'une victoire pour le développement qui contribuera à donner aux pays





M. Thani bin Ahmed Al Zeyoudi (Émirats arabes unis) a présidé la CM13 à Abou Dhabi.

en développement, en particulier aux PMA, les moyens de respecter leurs engagements dans le cadre de l'OMC, d'exercer leurs droits et de mieux s'intégrer dans le commerce mondial», a dit la DG Okonjo-Iweala.

Autre première, les Ministres ont examiné les liens entre le commerce et deux questions qui se trouvent au cœur des difficultés politiques, économiques et environnementales actuelles, à savoir le développement durable et l'inclusion socioéconomique. La DG Okonjo-Iweala a souligné le fait que les Membres avaient reconnu «le rôle que le commerce et l'OMC [pouvaient] jouer pour favoriser l'autonomisation des femmes, élargir les possibilités pour les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et parvenir à un développement durable dans ses trois dimensions – économique, sociale et environnementale.»

Les Ministres ont approuvé les modalités d'accession à l'OMC des Comores et du Timor-Leste, premières nations à devenir Membres depuis près de huit ans (voir page 40).

En outre, la CM13 a débouché sur un accord visant à redynamiser les travaux menés dans le cadre du Programme de travail sur le commerce électronique (voir page 74) et à maintenir un moratoire concernant les droits de douane sur les transmissions électroniques jusqu'à la CM14, qui aura lieu du 26 au 29 mars 2026

(voir page 72). Les Ministres ont aussi prorogé un moratoire sur les «plaintes en situation de non-violation ou motivées par une autre situation» au titre de l'Accord sur les ADPIC (voir page 107).

Les Ministres ont adopté une déclaration ministérielle sur le renforcement de la coopération en matière de réglementation en vue de réduire les obstacles techniques au commerce (OTC) (voir page 86). Ils ont également réaffirmé leur attachement au Programme de travail sur les petites économies (voir page 128) et ont publié une décision ministérielle sur des mesures concrètes visant à faciliter le processus de reclassement des PMA (voir page 126).

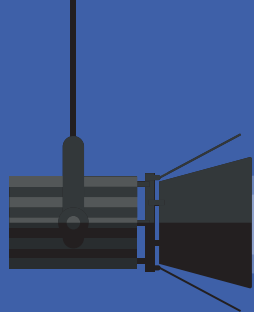
Les Membres n'ont pas été en mesure de conclure une «deuxième vague» de négociations en vue d'ajouter de nouvelles dispositions – sur la réduction des subventions qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche – à l'Accord sur les subventions à la pêche (voir page 52). La DG Okonjo-Iweala a dit: «J'avais l'espoir que nous pourrions achever ces négociations à Abou Dhabi, mais vous avez préparé le terrain pour leur conclusion à la prochaine Conférence ministérielle, si ce n'est plus tôt.»

Dans le domaine de l'agriculture, les Membres n'ont pas pu parvenir à une convergence malgré des négociations intenses menées pendant la CM13.

Des divergences de vues subsistaient, notamment sur la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire (voir page 49). «À la CM12, nous n'avons même pas pu nous accorder sur un texte. Même si nous rencontrons des difficultés, pour la première fois, nous avons un texte. Nous n'avons pas pu terminer ces travaux ici. Revenons donc à Genève et obtenons des résultats!», a-t-elle dit.

La CM13 a aussi été marquée par l'entrée en vigueur de nouvelles disciplines sur la réglementation intérieure dans le domaine des services, qui devraient faire baisser les coûts du commerce de plus de 125 milliards de dollars EU à l'échelle mondiale (voir page 63). En outre, des ministres représentant 123 Membres de l'OMC ont publié une déclaration ministérielle conjointe marquant la finalisation de l'Accord sur la facilitation de l'investissement pour le développement (FID) (voir page 61). Les participants à l'initiative FID représentent les trois quarts des Membres de l'OMC, dont près de 90 économies en développement et 26 PMA.

À la Conférence ministérielle, les coauteurs de trois initiatives environnementales menées dans le cadre de l'OMC ont présenté les prochaines mesures qu'ils prendraient pour faire avancer les travaux sur la durabilité environnementale, la pollution par les plastiques et la réforme des subventions aux combustibles fossiles.



GROS PLAN

Évolution et perspectives du commerce mondial

Le commerce mondial a connu une forte croissance en 2024 (voir la figure 1), le volume du commerce des marchandises ayant augmenté de 2,9% et la valeur du commerce des services commerciaux, de 6,8%. Cette expansion du commerce devait initialement se poursuivre en 2025, mais l'augmentation des droits de douane et l'incertitude entourant les politiques commerciales ont conduit les économistes de l'OMC à revoir leur prévisions à la baisse concernant le volume du commerce des marchandises et des services commerciaux.

Commerce des marchandises

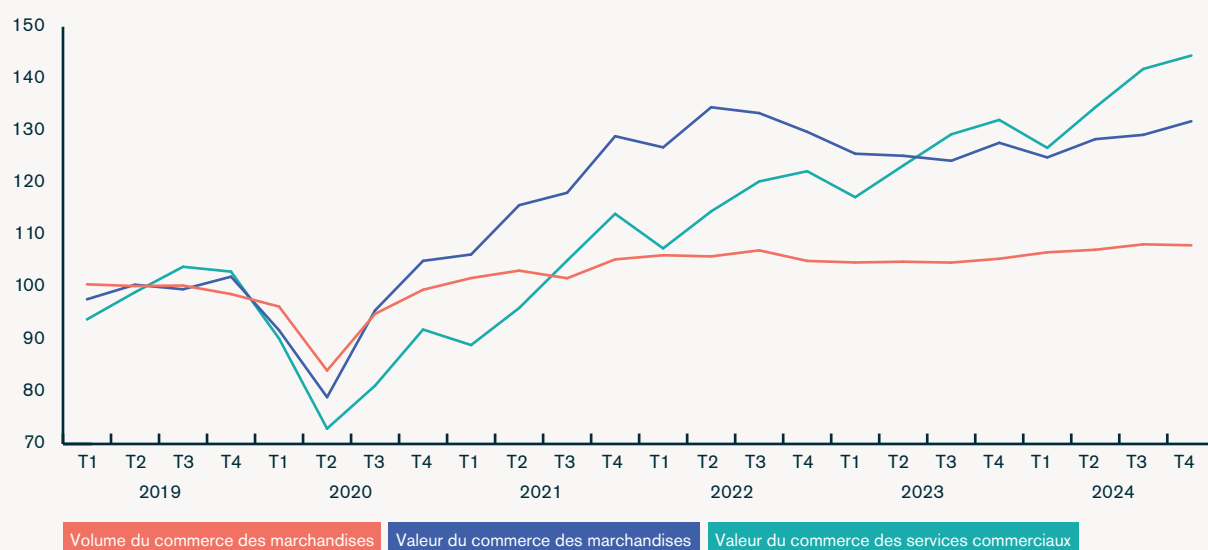
En 2024, la croissance du volume du commerce mondial de marchandises (2,9%) a dépassé la croissance du PIB mondial aux taux de change du marché (2,8%) et ce, pour la première fois depuis 2017, à l'exclusion de la reprise observée après la pandémie de COVID-19. Toutes les régions ont enregistré une croissance positive

des exportations et des importations, sauf l'Europe, qui a enregistré une contraction dans les deux cas. En particulier, le commerce effectué au sein de l'Union européenne a chuté de 3,2%, ce qui a pesé sur les totaux régionaux et mondiaux. La croissance du commerce mondial, à l'exclusion du commerce intra-UE, a été encore plus forte (4,3%) et bien supérieure à la croissance du PIB mondial.

En valeur, le commerce mondial des marchandises a augmenté de 2% jusqu'à atteindre 24 430 milliards de dollars EU en 2024, après avoir chuté de 4% en 2023. La Chine était le plus gros exportateur (3 580 milliards de dollars EU), tandis que les États-Unis restaient en tête des importateurs (3 360 milliards de dollars EU). L'Union européenne arrivait en deuxième position, tant

Figure 1: Commerce mondial des marchandises et des services commerciaux, 2019T1-2024T4

Indice, 2019 = 100



Source: OMC et CNUCED pour le commerce des marchandises, OMC pour le commerce des services.

Note: Le volume du commerce des marchandises correspond à la moyenne des exportations et des importations. Les valeurs du commerce des marchandises et des services commerciaux se rapportent aux exportations.

Figure 2: Croissance du commerce des marchandises par produit

Variation annuelle en % en \$EU



a Y compris les machines électriques, les machines non électriques et le matériel électrogène.

Source: Estimations de l'OMC et de la CNUCED pour le commerce total des marchandises et estimations du Secrétariat de l'OMC pour les différents produits.

pour les exportations que pour les importations. Les exportations de marchandises des pays les moins avancés ont augmenté de 5% jusqu'à atteindre 275 milliards de dollars EU, après avoir chuté de 2% en 2023.

Une évolution notable a été observée l'année dernière, à savoir que l'excédent du commerce des marchandises de la Chine a augmenté d'environ 20% jusqu'à atteindre 990 milliards de dollars EU alors que la faiblesse de la demande des consommateurs a freiné les importations. L'excédent du commerce de la Chine avec les États-Unis a affiché une augmentation inférieure à la moyenne, soit environ 7%, tandis que d'autres partenaires commerciaux ont enregistré des augmentations

plus importantes, y compris l'Union européenne (12%).

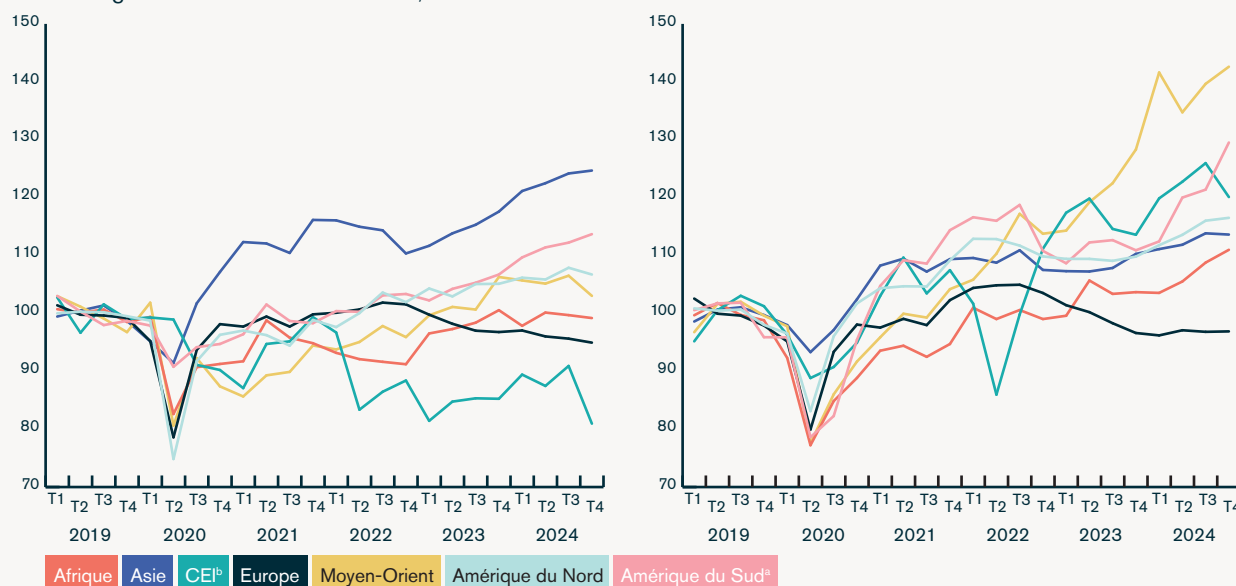
L'année dernière, la croissance du commerce mondial en valeur a été modérée dans la plupart des catégories de produits, comme le montre la figure 2. Le commerce des produits manufacturés a enregistré la même progression que le commerce total des marchandises, soit 2%. Dans le même temps, le commerce des produits agricoles a augmenté légèrement plus rapidement, puisqu'il a progressé de 3%. Le commerce des combustibles et des produits miniers a diminué de 5%. Le commerce du matériel de bureau et de télécommunication a fortement augmenté (+10% environ), tandis que le commerce du fer et de l'acier s'est

contracté (-6%). Le commerce de la plupart des catégories de produits a fortement augmenté depuis la période antérieure à la pandémie, de sorte que les exportations totales de marchandises ont progressé de 27% entre 2019 et 2024.

La croissance du volume des exportations asiatiques de marchandises en 2024 a dépassé les prévisions établies au début de l'année. Dans le même temps, la croissance du volume des importations a dépassé les attentes en Amérique du Nord. En dehors de l'Europe, où le commerce s'est contracté, la région qui a enregistré la croissance du commerce des marchandises la plus faible a été l'Afrique, où les exportations et les

Figure 3: Volume des exportations et des importations de marchandises par région, 2019T1-2024T4

Indice corrigé des variations saisonnières, 2019=100



a Amérique du Sud, Amérique centrale et Caraïbes.

b Communauté d'États indépendants, y compris certains États associés et anciens États membres.

Source: OMC et CNUCED.

importations n'ont augmenté que de 1,3% et 1,8%, respectivement, sur l'année (voir la figure 3).

Au début de 2025, les économistes de l'OMC s'attendaient à ce que la croissance du volume du commerce mondial des marchandises reste stable pour l'année, à 2,7%. Toutefois, l'augmentation des droits de douane et l'incertitude croissante entourant les politiques commerciales ont conduit le Secrétariat de l'OMC à revoir ses prévisions à la baisse – pour finalement prévoir une contraction de 0,2% – dans le rapport «Perspectives du commerce mondial et statistiques» publié en avril 2025. Depuis, les droits de douane ont continué de fluctuer, chaque changement de politique ayant une incidence sur les prévisions commerciales. Le Secrétariat suit de façon continue ces évolutions et publie régulièrement des projections actualisées.

Commerce des services

En 2024, le commerce des services a augmenté de 9% en valeur, une croissance semblable à celle enregistrée en 2023 (voir la figure 4). Tous les grands secteurs ont contribué à cette augmentation, y compris les services de transport (+8%), les services relatifs aux voyages (+13%), les services liés aux marchandises (+5%) et les autres services commerciaux (+8%). D'après ONU Tourisme, à la fin de 2024, les arrivées de touristes internationaux étaient inférieures de seulement 1% au niveau enregistré avant la pandémie.

La catégorie des «autres services commerciaux», qui représente environ 60% du commerce total des services, a affiché une progression de 8% en 2024. Cette catégorie englobe un large éventail de sous-secteurs, y compris les services fournis par voie numérique tels que les services informatiques, les services financiers, les services aux entreprises et les

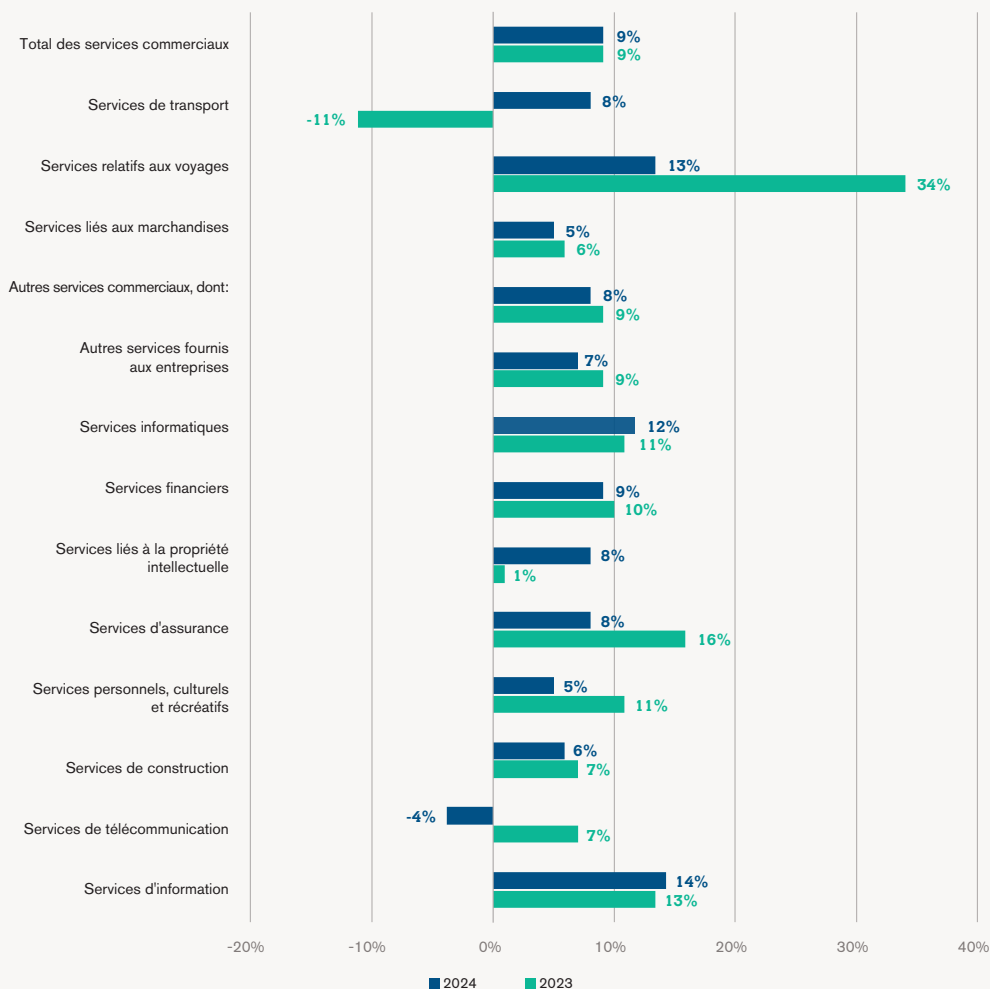
services d'assurance. Les services informatiques en particulier ont progressé de façon impressionnante en 2024 puisqu'ils ont augmenté de 12% et ont atteint la barre des 1 000 milliards de dollars EU.

En 2024, les exportations mondiales de services fournis par voie numérique ont augmenté de 8,3% jusqu'à atteindre 4 640 milliards de dollars EU. La part de ces services augmente et représente 14,5% des exportations mondiales de marchandises et de services.

De nombreux grands partenaires commerciaux ont fait état d'une croissance de leurs exportations de services commerciaux à peu près égale à la moyenne mondiale de 9% en 2024. Ces partenaires incluent l'Europe (8%), l'Amérique du Nord (8%) et l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale et les Caraïbes (9%). L'Asie a enregistré une croissance plus forte (13%). L'Afrique a affiché une croissance de seulement 3%, tandis

Figure 4: Croissance du commerce de services commerciaux par secteur, 2023-2024

Variation annuelle en %



Note: Le commerce des services est mesuré sur la base des exportations. Les autres services commerciaux sont classés selon leur part relative dans le commerce des services.

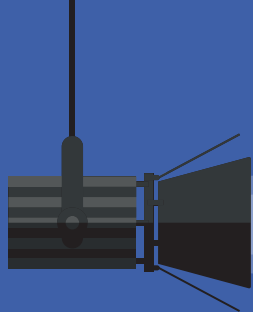
Source: Estimations du Secrétariat de l'OMC pour les sous-secteurs relevant des autres services commerciaux. OMC et CNUCED pour le total des services commerciaux et les principaux secteurs.

que le Moyen-Orient a enregistré une contraction de 1%.

Pour 2025, le Secrétariat a prévu une croissance du volume du commerce des services de 4,0% – soit moins que les 5,1% prévus dans le cadre d'un scénario de référence basé sur des « droits faibles » – dans l'édition d'avril 2025 du rapport « Perspectives du commerce mondial et statistiques ». Bien qu'il ne soit pas directement visé par des droits de douane, le commerce des services devrait être affecté par l'augmentation de ces

droits. Une baisse du commerce des marchandises résultant d'une augmentation des droits de douane affaiblit généralement la demande de services connexes tels que les services de transports et de logistique, tandis qu'un ralentissement de la croissance économique et une augmentation de l'incertitude entourant les politiques commerciales freineraient les dépenses afférentes aux services relatifs aux voyages et aux investissements.

Les changements de politique intervenus depuis avril ont entraîné une légère révision à la hausse des prévisions concernant le commerce des services. Comme pour le commerce des marchandises, le Secrétariat suit en permanence l'évolution des politiques commerciales et évalue régulièrement leur incidence sur le commerce des services.



GROS PLAN

Processus de sélection du Directeur général

Le 29 novembre 2024, le Conseil général est convenu par consensus de reconduire Dre Ngozi Okonjo-Iweala dans ses fonctions de Directrice générale pour un second mandat de quatre ans, qui débutera le 1^{er} septembre 2025.

Le processus de renouvellement de mandat, engagé le 8 octobre 2024, a été supervisé par l'Ambassadeur Petter Ølberg (Norvège), Président du Conseil général. Aucune autre candidature n'ayant été reçue à la date limite du 8 novembre, Dre Okonjo-Iweala était la seule candidate. Le processus a été mené de manière totalement ouverte et transparente, conformément aux « Procédures de désignation des Directeurs généraux » de l'OMC.

À une réunion extraordinaire du Conseil général tenue les 28 et 29 novembre, Dre Okonjo-Iweala a exposé sa vision pour l'OMC. À l'issue de son exposé et d'une séance de questions-réponses avec les Membres, le Conseil a formellement approuvé sa reconduction par consensus.

« Le Conseil général félicite Dre Ngozi Okonjo-Iweala pour le leadership exceptionnel dont elle a fait preuve au cours de son premier mandat. Dans un contexte marqué par des défis économiques mondiaux importants, elle a renforcé la capacité de l'OMC de soutenir ses Membres et a défini un programme d'action tourné vers l'avenir pour l'Organisation. Son leadership a été déterminant pour obtenir des résultats significatifs à des moments clés, notamment lors des douzième et treizième Conférences ministérielles, où des étapes importantes ont été franchies », a dit l'Ambassadeur Ølberg après la reconduction de la Directrice générale.



Il a poursuivi en disant ceci : « Pour l'avenir, le Conseil appuie sans réserve l'engagement de Dre Okonjo-Iweala de faire en sorte que l'OMC demeure réactive, inclusive et axée sur les résultats. Son leadership sera essentiel alors que l'Organisation continue de promouvoir un système commercial mondial résilient, fondé sur des règles et équitable. »

Dre Ngozi Okonjo-Iweala a été nommée Directrice générale pour la première fois le 1^{er} mars 2021, devenant ainsi la première femme et la première Africaine à diriger l'OMC. Elle est la septième personne à occuper le poste de Directeur général de l'Organisation. Sa reconduction témoigne d'un soutien important en faveur de l'action qu'elle mène pour renforcer la pertinence et la capacité



Dre Okonjo-Iweala a présenté sa vision pour l'OMC à une réunion extraordinaire du Conseil général tenue en novembre.

de l'OMC face à l'évolution des défis rencontrés par le commerce mondial.

«Je suis profondément honorée de la confiance et du soutien que m'accordent le Conseil général de l'OMC et ses 166 Membres. C'est pour moi un privilège de continuer d'assumer la fonction de Directrice générale durant un second mandat de quatre ans», a dit Dre Okonjo-Iweala dans sa déclaration au Conseil général.

«Ces dernières années, l'OMC a joué un rôle crucial en aidant les Membres à affronter des défis mondiaux pressants, notamment une pandémie, des conflits et des tensions géopolitiques exacerbées. Je rends hommage aux Membres, à leur travail acharné et à leur volonté d'accomplir des progrès malgré des niveaux

sans précédents d'incertitude et des mutations rapides de l'économie.

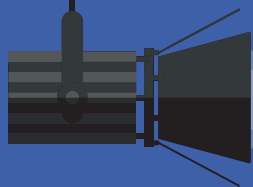
«Pour l'avenir, je reste fermement déterminée à obtenir des résultats qui comptent – des résultats qui finissent par améliorer la vie des personnes dans le monde entier. L'OMC, qui fait du commerce un moteur de la croissance et de la résilience économiques, continuera d'être un espace de collaboration où les Membres relèvent les défis mondiaux communs.

«Je m'engage résolument à travailler aux côtés du personnel si compétent et dévoué de l'OMC pour construire un système commercial multilatéral fondé sur des règles plus inclusif et plus équitable, qui profite à tous», a-t-elle dit.

Dre Okonjo-Iweala a été deux fois Ministre des finances du Nigéria (de

2003 à 2006 et de 2011 à 2015) et a exercé brièvement les fonctions de Ministre des affaires étrangères en 2006; elle a été la première femme à occuper ces deux postes. Elle a travaillé pendant 25 ans à la Banque mondiale en tant qu'économiste du développement et a été promue au poste de Directrice générale des opérations (n° 2 dans la hiérarchie).

Le processus de désignation du Directeur général a été lancé après que le Groupe africain a distribué, en juillet 2024, une proposition demandant à la Directrice générale de se rendre disponible pour un nouveau mandat. À une réunion du Conseil général tenue en juillet 2024, de nombreuses délégations sont intervenues au titre d'un point consacré à cette demande et toutes ont appuyé la proposition en question.



GROS PLAN

Exemples de réussite du commerce mondial



COMORES

Des produits à base de plantes stimulent l'économie locale

Fondée en 2017 par Anazra Mohamed, Comoros Moringa propose des produits à base de moringa qui vont des compléments alimentaires aux cosmétiques.

Le moringa est souvent appelé « arbre à pilons » en raison de ses gousses fines et longues. Presque toutes ses parties sont comestibles, y compris les graines, les fleurs et les feuilles.

L'entreprise, basée à Mutsamudu, sur l'île d'Anjouan, produit et transforme du moringa cultivé localement ou dans ses propres plantations. Elle travaille avec une centaine de producteurs locaux – des femmes et des jeunes – dans le but d'élever les niveaux de vie et de réduire les inégalités.

En 2018, le Cadre intégré renforcé (CIR) (voir page 134) a versé plus de 5 000 dollars EU à Comoros Moringa dans le cadre d'une initiative ciblant les petites entreprises aux Comores, ce qui a permis à l'entreprise d'atteindre plusieurs objectifs importants. Ces derniers incluaient l'obtention d'une certification biologique européenne, qui permettrait à l'entreprise de garantir la qualité environnementale et biologique,

Comoros Moringa a enregistré une forte augmentation de ses exportations grâce à un don octroyé par le Cadre intégré renforcé.

de protéger sa marque dans le cadre de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle et d'investir dans divers emballages afin de diversifier sa gamme de produits.

Grâce au soutien du CIR, l'entreprise a pu exporter ses produits vers la Réunion et la France, ce qui n'aurait pas été possible auparavant. L'entreprise cible aujourd'hui de nouveaux distributeurs sur le continent africain. Elle a également diversifié sa gamme de produits et offre désormais huit produits à base de moringa, y compris des gélules, des huiles, des savons et des infusions de moringa et de citronnelle.

Source: Cadre intégré renforcé.



ÉQUATEUR

Un fabricant de chapeaux en paille «toquilla» enregistre une croissance spectaculaire de ses exportations

En mettant à profit le dynamisme du commerce électronique, une entreprise familiale équatorienne spécialisée dans la vente de chapeaux en paille «toquilla» a connu une croissance spectaculaire de ses exportations.

L'entreprise équatorienne Taytta fabrique, commercialise et exporte des chapeaux haut de gamme en paille «toquilla» et en laine. Elle est 100% équatorienne et ses chapeaux sont 100% faits à la main.

«Lorsque j'étais plus jeune, j'ai découvert le vaste potentiel de talentueux artisans équatoriens qui fabriquent des chapeaux de paille en exemplaires uniques (motifs, couleur, taille). J'ai alors créé une entreprise

familiale», a dit la co-fondatrice de l'entreprise Marjorie Lorena Reyes Palacios. Le chapeau en paille «toquilla» est tissé à partir de fibres provenant d'un palmier caractéristique de la côte équatorienne.

L'entreprise travaille avec 400 artisanes des provinces équatoriennes de l'Azuay, de Cañar et de Manabí. Ces femmes se transmettent le savoir-faire de la fabrication de chapeaux de génération en génération, en s'appliquant constamment à innover et à améliorer les techniques de tissage.

«Prenons l'exemple des bandeaux de chapeau. Les broderies sont réalisées par des femmes de Zuleta. Des femmes d'Amazonie tissent les bandeaux à partir de fibres naturelles et les peignent avec des teintures végétales. Enfin, des femmes de Tumbaco, une petite communauté de l'est de Quito, réutilisent des déchets textiles, appelés «trapillo», pour donner une seconde vie aux fibres», explique Marjorie.

Le principal défi rencontré par l'entreprise consistait à savoir

comment emballer, transporter et livrer les chapeaux en paille «toquilla» et comment présenter les chapeaux sur la scène mondiale en tant que produit artisanal et culturel. La solution a été la participation au programme eTrade Alliance – une alliance public-privé soutenue par l'Aide pour le commerce dont l'objectif est d'accroître le nombre de micro, petites et moyennes entreprises des économies en développement qui participent au commerce international.

Ce programme a aidé l'entreprise à apprendre comment utiliser les plateformes de commerce électronique et mettre en œuvre des stratégies de commercialisation numérique pour diversifier ses produits et accroître sa visibilité internationale. «Depuis que j'ai terminé le programme, j'applique les connaissances et les techniques acquises et nos ventes en ligne ont connu une croissance exponentielle», affirme Marjorie.

Source: Initiative Aide pour le commerce.

MAROC

Une coopérative de vannerie permet aux femmes de tirer parti du commerce mondial

Doum for Women, une coopérative dirigée par des femmes fondée à Marrakech par un duo mère-fille, emploie plus de 250 femmes rurales pour développer des produits faits à la main, ce qui leur permet d'accéder à l'indépendance financière.

Grâce à un savoir-faire traditionnel et à des matériaux respectueux de l'environnement tels que le raphia ou le palmier doum, Doum for Women crée des produits artisanaux très recherchés sur les marchés mondiaux. Le commerce a créé des débouchés permettant d'exploiter ce savoir-faire, ce qui donne aux communautés la possibilité de bénéficier de l'effet transformateur du commerce mondial.

« Nous utilisons principalement des matières naturelles, comme le raphia ou le doum, qui est un type de palmier méditerranéen, et d'origine 100% marocaine », a dit Yasmine Erguibi, la fille.

« La coopérative Doum for Women a permis à toutes ces femmes d'être financièrement indépendantes et de devenir un pilier pour leurs familles. Elles sont devenues une source



d'inspiration pour leurs communautés et pour les générations futures », a déclaré sa mère, Samira Madrane.

La coopérative a mis en place un centre de formation géré par les femmes les plus expérimentées, qui transmettent leurs connaissances aux jeunes femmes au sein de la coopérative.

L'un des principaux défis consiste à obtenir des certificats de production tenant compte des pratiques sociales et environnementales. Doum for Women est devenue la première coopérative de vannerie marocaine validée par l'audit SMETA (Sedex Members Ethical Trade Audit), qui met l'accent sur l'éthique dans les domaines du travail, de la sécurité, de l'environnement et des affaires, ce qui lui a permis d'accéder aux marchés mondiaux.

Source: OMC.

Doum for Women a permis à la communauté locale d'utiliser des savoirs traditionnels pour accéder aux marchés d'exportation mondiaux.



VIET NAM, RDP LAO ET CAMBODGE

Améliorer la sécurité sanitaire des produits alimentaires et l'accès aux marchés pour les producteurs de grains de poivre

Au Viet Nam, en RDP lao et au Cambodge, les producteurs de grains de poivre ont beaucoup de difficulté à satisfaire aux normes internationales de sécurité sanitaire des produits alimentaires en raison de la présence de contaminants microbiens et de résidus de pesticides. Le projet « Des épices plus sûres » financé par le STDF a apporté des solutions innovantes pour améliorer la sécurité sanitaire et l'accès aux marchés pour les grains de poivre.

Mis en œuvre par le Centre international pour l'agriculture et les sciences biologiques (CABI) avec des partenaires locaux, ce projet a permis d'élaborer un code de pratique pour les producteurs, les récoltants et les fournisseurs d'intrants. Ce code a été harmonisé avec les normes nationales et adapté aux conditions locales pour garantir une production de grains de poivre sûrs et de haute qualité.

Le modèle de partenariat public privé de base, qui a facilité la collaboration entre les producteurs, les acheteurs

et les conseillers du secteur public et amélioré ainsi le respect du code et l'accès aux marchés, a constitué une innovation majeure.

Ce projet a considérablement amélioré la qualité et la sécurité sanitaire des grains de poivre. Au Viet Nam, 100% des échantillons prélevés auprès des producteurs participants satisfaisaient aux normes internationales d'exportation et les producteurs de la RDP lao ont amélioré leurs méthodes de production. Les producteurs cambodgiens n'ont signalé aucun rejet de leur production et le pays a franchi une étape importante en exportant des grains de poivre vers la Chine pour la première fois en 2024. L'adoption de méthodes de lutte biologique a permis de réduire l'utilisation de pesticides, ce qui contribue à la durabilité environnementale.

Le projet a eu des répercussions sur d'autres acteurs de la chaîne de valeur et a entraîné d'importantes améliorations de revenu grâce à l'augmentation des rendements et des prix. « L'accompagnement dont nous avons bénéficié pour l'obtention de la certification en matière d'hygiène alimentaire ouvre déjà des débouchés sur de nouveaux marchés au Viet Nam, en Chine et en Thaïlande », a noté une partie prenante de la RDP lao.

Source: Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF).

En Asie du Sud-Est, les producteurs de grains de poivre ont pu accéder à de nouveaux marchés d'exportation grâce au soutien du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce.

En 2024, l'OMC a franchi une étape importante en célébrant ses 30 ans d'existence depuis la signature de l'Accord de Marrakech instituant l'OMC, qui a conduit à la naissance de l'Organisation le 1^{er} janvier 1995.

En 2024, l'OMC a accueilli deux nouveaux Membres – les Comores et le Timor-Leste – et compte donc désormais 166 Membres.

Au cours des trois dernières décennies, l'OMC a contribué à une expansion majeure du commerce mondial dans le but d'élever les niveaux de vie, de créer des emplois et de promouvoir le développement durable.



La DG Okonjo-Iweala prononce des observations liminaires lors du lancement du Rapport sur le commerce mondial, qui a marqué l'ouverture du Forum public 2024.



Une réunion du Comité des négociations commerciales présidée par la DG Okonjo-Iweala.

Négociations et discussions commerciales



- À la treizième Conférence ministérielle de l'OMC (CM13), tenue à Abou Dhabi au début de 2024, 5 jours de négociations intenses ont abouti à l'adoption, par les Ministres, de 10 décisions et déclarations convenues au niveau multilatéral qui couvrent le développement, la réforme du règlement des différends et de nombreux autres domaines, comme le commerce électronique. Les Membres sont convenus de poursuivre les négociations dans tous les domaines où il n'a pas été possible de parvenir à une convergence.



- Les Comores et le Timor-Leste sont tout récemment devenus Membres de l'OMC après l'approbation des modalités de leur accession à la CM13 et l'achèvement de leurs processus internes de ratification.



- Les Membres de l'OMC ont fait des progrès substantiels dans la négociation de dispositions additionnelles sur la réduction des subventions à la pêche préjudiciables, en s'appuyant sur l'Accord de 2022 sur les subventions à la pêche, qui entrera en vigueur une fois qu'il aura été formellement accepté par les deux tiers des Membres de l'Organisation. Toutefois, les discussions sur ces dispositions additionnelles restent dans l'impasse.



- En décembre, le Président du Conseil général, l'Ambassadeur Petter Ølberg (Norvège), s'est félicité des « progrès significatifs » accomplis dans les négociations sur la réforme du règlement des différends. Il a encouragé les Membres à trouver un moyen de concilier leurs divers intérêts sur les questions fondamentales, comme celle du mécanisme d'appel/de révision.



- Les Ministres de 124 Membres de l'OMC qui participent aux discussions sur la facilitation de l'investissement pour le développement (FID) ont publié une déclaration conjointe annonçant la finalisation de l'Accord FID. Leur demande visant à incorporer ce dernier dans l'Accord de Marrakech instituant l'OMC n'a toujours pas fait l'objet d'un consensus.

Pour en savoir plus sur les négociations commerciales, voir page 46.

Le Président du
Conseil général, Petter
Ølberg (Norvège).



Mise en œuvre des Accords de l'OMC et suivi du commerce



- Dans le cadre des efforts déployés pour promouvoir la réforme de l'OMC, le Conseil général a entamé une série de retraites pour examiner des questions telles que les processus de prise de décisions de l'Organisation et le commerce comme outil de développement.



- En novembre 2024, le Conseil général a reconduit Dre Ngozi Okonjo-Iweala dans ses fonctions de Directrice générale pour un second mandat de quatre ans, qui débutera le 1^{er} septembre 2025. Dre Okonjo-Iweala a été nommée Directrice générale pour la première fois le 1^{er} mars 2021 et est ainsi devenue la première femme et la première Africaine à diriger l'OMC.



- Le Comité de l'agriculture a adopté des recommandations sur la manière d'aider les pays les moins avancés (PMA) et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires (PDINPA) à faire face à l'insécurité alimentaire aiguë, conformément aux instructions ministérielles visant à élaborer un programme de travail axé sur les besoins de ces pays en matière de sécurité alimentaire.



- Le dernier rapport de suivi du commerce de l'OMC montre qu'entre octobre 2023 et octobre 2024, la valeur des échanges visés par de nouvelles restrictions était de 888 milliards de dollars EU, soit 500 milliards de dollars de plus que celle des échanges visés par les restrictions introduites au cours de la période précédente.



- En décembre 2024, les Membres de l'OMC sont convenus que la quatorzième Conférence ministérielle (CM14) se tiendrait du 26 au 29 mars 2026 au Cameroun.

Pour en savoir plus sur la mise en œuvre, voir page 70.



L'Ambassadeur Saqer Abdullah Almoqbel (Royaume d'Arabie saoudite) a présidé l'Organe de règlement des différends en 2024.

Règlement des différends



- Le niveau d'activité en matière de règlement des différends est resté élevé en 2024, les Membres de l'OMC ayant déposé 10 demandes de consultations – la première étape du processus de règlement des différends –, contre 6 l'année précédente.



- Cinq rapports de groupes spéciaux ont été distribués, l'un d'eux ayant indiqué que les parties étaient parvenues à une solution convenue d'un commun accord.



- Trois rapports de groupes spéciaux ont été adoptés par l'Organe de règlement des différends, tandis qu'un rapport a fait l'objet d'un appel devant l'Organe d'appel. Ce dernier ne peut actuellement pas connaître d'appels du fait que les sept postes à pourvoir au sein de cet organe restent vacants et qu'il n'y a toujours pas de consensus entre les Membres de l'OMC sur le lancement d'un processus de sélection.



- À la treizième Conférence ministérielle (CM13), les Membres ont adopté une décision donnant pour instruction à leurs fonctionnaires d'accélérer les discussions sur la réforme du règlement des différends, en vue de disposer d'un système de règlement des différends pleinement opérationnel, qui fonctionne bien et qui soit accessible à tous les Membres. Les Membres n'ont pas été en mesure de respecter l'échéance fixée, mais les consultations se poursuivent.



- Des discussions formalisées sur la réforme du règlement des différends, qui ont débuté en avril 2024, ont abouti à des projets de texte sur plusieurs questions à l'examen. En décembre, le Président du Conseil général s'est félicité des « progrès significatifs » accomplis dans les négociations.

Pour en savoir plus sur le règlement des différends, voir page 120.

En avril 2024, 27 fonctionnaires gouvernementaux d'économies en développement ont participé à un cours d'introduction à la politique commerciale à Genève.



Soutien au développement et renforcement des capacités commerciales



- Un rapport du Secrétariat de l'OMC a montré que la valeur des exportations de marchandises des économies en développement était passée de 7 700 milliards de dollars EU en 2020 à 11 300 milliards de dollars EU en 2022. La part des pays les moins avancés (PMA) dans le commerce mondial a presque doublé au cours des 30 dernières années, cette part étant passée de 0,59% en 1995 à 1,17% en 2023.



- Une retraite organisée en janvier 2025 a permis aux Membres d'examiner les difficultés rencontrées par les économies en développement lorsqu'elles participent au commerce international et de proposer des mesures à prendre dans la perspective de la quatorzième Conférence ministérielle (CM14), qui se tiendra en mars 2026.



- Les décaissements au titre de l'Aide pour le commerce ont culminé à plus de 50 milliards de dollars EU en 2022. Depuis le lancement de l'Initiative en 2006, 648 milliards de dollars EU ont été investis pour aider les économies en développement à participer plus pleinement au commerce mondial.



- Le Cadre intégré renforcé, une initiative interorganisations, a achevé la deuxième phase de son programme, qui a permis de financer 175 projets dans 49 pays pour promouvoir les exportations des PMA.



- En 2024, environ 7 000 participants ont bénéficié d'activités d'assistance technique de l'OMC menées par des formateurs, tandis que plus de 10 000 participants ont achevé des cours d'apprentissage en ligne, ce qui représente une augmentation de 14%. Cette année-là, l'Afrique représentait 42% de l'ensemble des participants.

Pour en savoir plus sur le développement, voir page 124.

Communication



- Le Forum public 2024, qui avait pour thème « Remondialisation: Un meilleur commerce pour un monde meilleur », a réuni près de 3 000 participants, un nombre record, pour réfléchir à la manière de rendre le commerce plus inclusif et de faire en sorte que ses avantages profitent à davantage de personnes.



- L'OMC a lancé le Programme de jeunes leaders pour le commerce, qui vise à rapprocher les jeunes des travaux de l'Organisation, en sélectionnant huit jeunes leaders pour ce programme d'une durée d'un an.



- La Journée portes ouvertes de l'OMC, organisée le 9 juin 2024, a offert à environ 4 000 visiteurs la possibilité de visiter le siège historique de l'OMC, d'en apprendre davantage sur les travaux de cette dernière et d'interagir avec le personnel de l'Organisation.



- Le premier rapport du Secrétariat de l'OMC sur l'intelligence artificielle (IA), intitulé « Commerce et intelligence », analyse l'incidence de l'IA sur le commerce international et examine le rôle essentiel de l'Organisation dans la promotion de l'IA et l'atténuation des risques qui y sont liés.



- Le site Web de l'OMC a enregistré plus de 4,4 millions de visites mensuelles en 2024, un nouveau record après les 3,5 millions de visites enregistrées en 2023. Le nombre de contenus vidéo produits par l'OMC n'a jamais été aussi élevé et a augmenté de 18,5% par rapport à l'année précédente.

Pour en savoir plus sur la communication, voir page 142.



La DG Okonjo-Iweala rencontre les participants au Programme de jeunes leaders pour le commerce de l'OMC.